



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU CA

Date : 09 décembre 2015

Lieu : Salle de réunion de la CBO-EPT

Rédigé par : Priscille ALLIOZA ESSOU, Chargée de Programme CBO-EPT

Participants : Membres du CA présents (Voir liste de présence en annexe)

Objectif de la séance	Identifier les axes prioritaires d'actions à prendre en compte dans le proposal CSEF 2016-2018.
Profil des participants	Confère liste de présence.
Déroulement	<p>La séance a débuté par les mots de bienvenue du Président avant de donner la parole au Coordonnateur de la CBO-EPT qui a rappelé le contexte dans lequel s'inscrit l'organisation de ladite séance. Il a alors précisé que la CME se prépare pour une nouvelle phase du CSEF pour la période 2016-2018, et soumettra une proposition de financement au PME. Dans ce cadre, il est demandé à toutes les coalitions dans un questionnaire élaboré à cet effet, d'identifier des domaines pertinents de même que des propositions d'activités qui feront l'objet de leurs diverses interventions pour la période 2016-2018. Une fois cette clarification faite, le Coordonnateur a suggéré que ledit questionnaire adressé aux Coalitions soit relu afin de faciliter une compréhension générale des informations attendues pour la préparation de la proposition de financement du CSEF.</p> <p>Après ce préalable, une brève discussion a été menée quant à la méthodologie de travail à adopter afin de répondre au mieux aux attentes de la séance de travail. Ainsi, il a été décidé que les réflexions soient menées en cohérence avec les objectifs du CSEF définis dans le questionnaire et surtout avec les recommandations du 2^e forum sur le</p>

	<p>secteur de l'éducation. Rappelons que les axes prioritaires du CSEF 2016-2018 sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Inclusion et équité ; ☞ Financement ; ☞ Qualité et apprentissage ; ☞ Pilotage et gouvernance.
<p>Synthèse des propositions</p>	<p>Les diverses propositions issues des discussions peuvent être récapitulées comme suit :</p> <p><i>I- Inclusion et équité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Accès et maintien des apprenants ; ✚ Elimination des stéréotypes ; ✚ Promotion des écoles spécialisées ; ✚ Equité au niveau des enfants et des enseignants ; ✚ Répartition équitable des enseignants (F /M) ; ✚ Mesures incitatives à la fonction enseignante ; ✚ Recrutement sur poste ; ✚ Transfert de compétences et des ressources aux communes ; ✚ Elaboration et mise à disposition d'un guide sur l'inclusion ; ✚ Etude diagnostique pour faire un état des lieux de la prise en compte de l'inclusion au niveau national ; ✚ Equité dans le financement ; <p><i>II- Qualité et apprentissage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Structures d'accueil adéquates ; ✚ Les écoles sans modules de classes suffisants (à éviter) ; ✚ Améliorer la mise en œuvre de l'approche APC (conditions de mise en œuvre.....)

- ✚ Soutenir la suppression des ENI privées qui enregistrent des résultats médiocres ;
- ✚ Formation des IEP à l'université ;
- ✚ Etat des lieux des approches pédagogiques développées;
- ✚ Contenus ;
- ✚ Ratio enseignants/enfants/classes ;
- ✚ Gestion des cantines scolaires ;
- ✚ Promotion des bibliothèques scolaires au primaire ;
- ✚ Soutenir la création et le fonctionnement à plein régime des centres de métiers dans tous les départements ;
- ✚ Bonne gouvernance des centres de métier existants ;
- ✚ Contrôle citoyen (tous les thèmes) ;
- ✚ Soutenir le respect du cadre de mise en œuvre du faire-faire dans le domaine de l'alphabétisation.

III- Financement

- ✚ Contrôle de la gestion des subventions (respect des procédures au niveau école par la formation des parents) ;
- ✚ Plaidoyer pour améliorer la gestion des subventions ;
- ✚ Plaidoyer pour l'opérationnalisation du fonds d'aide à l'alphabétisation (vulgarisation du décret, réalisation de plaquette, lobbying public...);
- ❖ Recourir aux recommandations de l'étude réalisée par la CBO-EPT sur la gestion des subventions au primaire

IV- Pilotage et gouvernance

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">+ Participation de la société civile ;+ Plaidoyer pour la réalisation d'une carte scolaire ;+ Gestion participative de l'école (tenue des AG/APE....) ;+ Contrôle citoyen sur la fonctionnalité des cadres de concertation sur la gestion des fonds et degré d'implication/concertation des parties prenantes (ministères, mairies, circonscriptions scolaires...);+ Plaidoyer pour le renforcement des cadres de concertation OSC gouvernement. |
|--|--|

Heure de démarrage : 10h

Heure de clôture : 14h30